****

**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Trente-quatrième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU de la Gambie**

(Genève, le 05 novembre 2019 /09 :00 – 12 :30)

Temps de parole : 1 min 20 s

Lue par : Mamadou Henri KONATE

Merci Monsieur le Président,

Je voudrais, à l’entame de mes propos, saluer la délégation de la République de Gambie et la remercier pour la présentation de son troisième rapport national.

Ma délégation félicite la Gambie pour la ratification de la Convention contre la torture, conformément à la recommandation formulée par le Mali à l’occasion du 2ème cycle de l’EPU.

Le Mali demeure persuadé que la mise en œuvre optimale des recommandations acceptées par l’Etat examiné, devrait être le critère d’efficience de l’EPU.

Dans cet esprit, le Mali souhaiterait réitérer au Gouvernement gambien, sa recommandation relative à la ratification du Protocole facultatif à la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes.

Le Mali souhaite plein succès à la Gambie à l’issue du présent examen.

Je vous remercie.